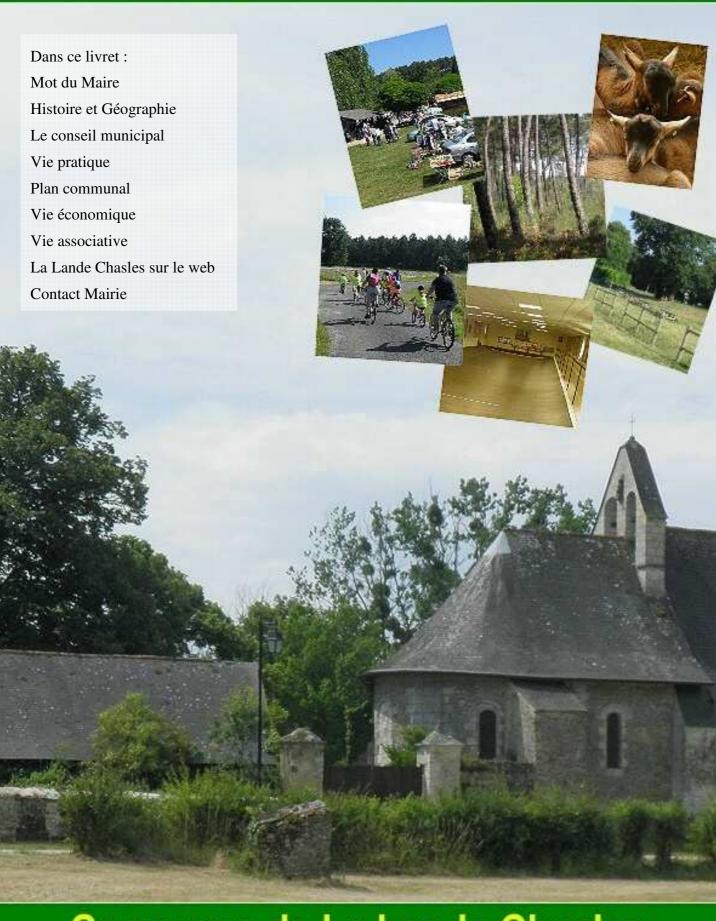
# - Livret d'accueil -



Commune de La Lande Chasles



Ce livret a comme objectif de présenter la commune de La Lande Chasles, et de permettre à tous, habitants de longue date ou nouvel arrivant d'y puiser de nombreuses informations, tant historiques que pratiques.

Conservez le bien, et n'hésitez pas à le faire découvrir à votre entourage. Il est également disponible en lecture ou en téléchargement sur internet.

Vous serez surpris de découvrir qu'une petite commune de 123 habitants (Insee au 1er janvier 2022), sur environ 500 hectares, possède autant d'histoires, de charme et d'atouts.

Devise communale: "Nature et calme"

Que vous soyez seul, en famille, résidant ou de passage, le maire et les élus vous souhaitent de profiter pleinement de notre belle et tranquille commune de La Lande Chasles.

Bonne lecture à tous.

Le Maire, Jean-Christophe Rouxel



On retrouve dans de vieilles archives mention de Landa Karoli, en 1326 et 1501, La Lande Chaille en 1618, la Lande de Chasles en 1628, ... et La Lande des Chasses en 1726.

Il est difficile de savoir l'origine exacte du nom de la commune.

Le mot Lande vient sans doute du vieux mot germanique land qui désigne un territoire. Chasles peut être une déformation de Charles. S'agit-il de Charles Martel ? (Une tradition veut qu'il ait eu un terrain de chasse dans la région de Mouliherne). De Charlemagne, le grand empereur ? De Charles le Chauve ? (Il passa dans la région). D'un seigneur du lieu ?

Peut-être la commune doit-elle son nom à son caractère caillouteux (cheille) ou au passage d'un vieux chemin (chaussée, chasse... rapprocher de échasserie...).

Il semble que la forme "La Lande des Chasses" mentionnée tard soit elle-même une déformation d'un nom ancien.

Les habitants sont appelés des « Carolandais ».

Le Moyen Age a sans doute vu s'édifier un château fort dont il ne reste que des traces de douves et une tour du XIIIè siècle (transformée au XVIè siècle) qui est devenue une fuie (pigeonnier).

Par contre l'église du XIIè siècle, ancien prieuré dépendant de l'Abbaye Toussaint, d'Angers, est toujours affectée au culte.

Pendant la Guerre de Cent ans, la fameuse bataille du Vieil Baugé (22 mars 1421) a failli avoir lieu à la Lande Chasles. Les Anglais, commandés par le Duc de Clarence, après avoir échoué devant Angers se dirigeaient vers Tours en suivant l'antique voie romaine. Ils étaient arrivés à Beaufort. Le 21 mars 1421, Guérin des Fontaines, le Maréchal de la Fayette, le Comte de Boukan et plusieurs seigneurs des environs se concertent à Baugé, ayant l'intention de livrer bataille aux Anglais «Au Champ de la Lande Chasles...lundi prochain parce que le jour de Pâques était trop grande fête». Le Duc de Clarence, prévenu par un traître, veut avec sa seule cavalerie, surprendre Guérin des Fontaines à Baugé? Mais celui-ci en est averti. Il attend au Vieil Baugé où les Anglais subissent une sanglante défaite.

A la renaissance, le Roi René passe dans la région entre le 4 mars et le 7 avril 1469, il vint dévotement prier Notre Dame de Vendanger. A cette époque, La Lande Chasles possède le presbytère (XVè siècle) et les maisons à meneaux de Vendanger.

Pour une période de 25 ans (1767-1792), la durée moyenne de vie calculée pour 148 décès est de 31 ans. Cependant il y a des exemples de longévité exceptionnelle : Toussaint Brisset, 90 ans (1765), Louis Mergna dit «L'Eguille», 95 ans (24 janvier 1691), René Lamy, environ 100 ans (1<sup>er</sup> février 1708). Les hommes se marient entre 24 et 50 ans (en moyenne 31 ans), les femmes en moyenne à 28 ans.

Certaines années sont catastrophiques. 1693 et 1694 (années de famine) voient 17 et 13 sépultures. En 1709, avec un hiver terrible venant après les désastres militaires, il y a 10 sépultures et pas un mariage.

Des loups dangereux rôdent. Renée Bontent, âgée de 9 ans est enterrée le 27 septembre 1694, elle avait été dévorée le même jour au matin dans la chênaie de la Picotière par une des bêtes féroces. Le 23 juillet 1696, Pierre Gaudry, 6 ans, est «dévoré par une bête féroce». Le 12 septembre 1699, au quartier des Donnelières, Jeanne Lenoir, environ 7 ans a « été étranglée par un loup ravisseur » tout proche de sa maison.

En octobre 1787, la Lande Chasles fait partie du district de Baugé. Elle fait partie du nouveau district de Baugé le 4 mars 1790. En 1790, elle est rattachée au canton de Mouliherne.

En 1832, le conseil général émet le vœu que la commune soit rattachée à celle de Cuon. Pourtant la population s'accroît jusqu'en 1861 où elle atteint 324 habitants. Ensuite la population diminue assez rapidement malgré des redressements passagers.

Au recensement de 1851, le maire note: « La population a diminué de 15 habitants depuis le dénombrement de 1846. Cette diminution qui contraste avec le progrès habituel de la population et l'accroissement du nombre des maisons doit être attribué à 2 causes: 1° la mortalité extraordinaire de 1849. 17 décès ont laissé un vide qui n'a pu encore se remplir, 2° La détresse de l'agriculture: plusieurs fermes sont sans fermier. Dans la plupart, le nombre des travailleurs a été réduit ».

En 1872, il y a 4 couturières, 4 fileuses, 1 cantonnier, 2 marchands de bois, 1 marchand, 2 charrons, 1 forgeron, un casseur de pierres, 1 charbonnier. Le Château emploie 1 cocher, 1 cuisinière, 1 valet de chambre, 1 femme de chambre, 1 bonne d'enfants, 4 domestiques.

En 1881, 71 ménages logent dans 70 maisons.

Au début du siècle jusqu'à la première guerre mondiale, la nourriture était peu abondante. Le pain, noir, était cuit à la ferme. On voit encore les fours dans beaucoup de fermes, au pignon de la maison. Ils mangeaient surtout des pommes de terre, des haricots secs, des choux, des topinambours, de la salade, des châtaignes, du lait caillé et lait doux. Ils consommaient très peu de viande: porc salé et gibier. Ils achetaient de la viande de boucherie à Carnaval, Pâques et noël. Ils vendaient poulets et lapins pour se faire un peu d'argent. Ils utilisaient de l'huile de noix ou de pépins de citrouilles, parfois extraite de la ferme. Au dessert, ils partageaient une pomme, une poire. Ils buvaient souvent de l'eau, l'orge grillée remplaçait le café.

Le 17 décembre 1908, création d'une société de jeu de boules de fort appelée « l'Union ».



En 1936, 79 personnes sont recensées comme travaillant la terre : 42 cultivateurs, 35 cultivatrices, 1 jardinier, 1 ouvrier agricole, Il y a 33 patrons agricoles. Peut-être, dans la réalité, conviendrait-il d'ajouter quelques femmes à cette liste. On trouve en plus 3 couturières, 2 lingères, 3 bûcherons, 1 forgeron, 1 charron, 5 carriers et un ménage d'épiciers.

En 1950, c'est à la Toussaint que Mme Blanche Frange, native de La Lande Chasles, prenait la succession de Mme Guitton. Dans cette épicerie qui faisait café, on y trouvait « de tout » ( tabac, pantoufles, conserves, vin, vaisselle...). Il y avait même une cabine téléphonique. L'épicerie n'était éclairée qu'avec une lampe à pétrole.

La commune est ensuite électrifiée.



Dans les années 1960

Depuis la deuxième guerre mondiale jusqu'en 1973, l'activité principale fût l'agriculture. 32 personnes travaillent dans 13 exploitations agricoles. Il ne reste plus que 5 chevaux et 3 ânes pour 11 tracteurs.

Le premier tracteur a été acheté (par M. Livache) en 1950 un Pony (qu'il a remplacé l'année suivante par un tracteur d'occasion plus puissant provenant de Plan Marshal). Les cultures sont plus variées : blé, orge, avoine, maïs, plantes fourragères, primeurs (petits pois, haricots, cornichons, asperges, oignons...) graines de fleurs, tabac. Il y a un peu de vigne, des arbres fruitiers (surtout des pommes). On fait du vin et du cidre pour la consommation familiale. On a même essayé la culture du chanvre (pour la graine). Le lait est ramassé par la Laiterie coopérative de Brion (fondée en 1921). On élève aussi des porcs, quelques chèvres et des volailles.

En 1969, Il n'y a plus un seul artisan (depuis la mort accidentelle de Mr Paillard, forgeron), plus de café et plus qu'une seule épicerie.

Les habitants de La Lande Chasles dépendent beaucoup de leur véhicule, puisque il faut faire douze kilomètres pour rejoindre Longué-Jumelles, Beaufort en vallée ou Baugé où l'on trouve les principaux équipements et services nécessaires à la vie actuelle. Les commerçants itinérants facilitent donc beaucoup la vie des personnes qui ne peuvent pas se déplacer. Mme Frange a fermé son épicerie en décembre 1980, elle est décédée début des années 2000.

Par manque d'élèves l'école a fermé ses portes en 1985, les écoliers sont obligés d'aller en cours à l'extérieur de la commune.

La société de jeu de boules de fort « L'Union » est la seule activité associative, loi 1901

Le comité des fêtes organise les animations sur la commune (Vide grenier, bal de la fête nationale, tablée villageoise ...) . le 14 juillet qui a lieu le samedi suivant cette date est très apprécié : jeux en tous genres, restaurations en plein air, grand feu d'artifices et bal populaire sont organisés à la salle des fêtes.



La salle des fêtes (construite en 1981) est occupée chaque week-end par des familles pour organiser leurs fêtes familiales (80 à 100 personnes maximum). Elles trouvent là le calme et la tranquillité d'un parc ombragé et enherbé d'un hectare. Les enfants peuvent y jouer sans risque.

Les trois logements sociaux (au-dessus de la mairie en 1996, les Eclairgies en 1997, et le gîte rural en 1998) ainsi que la location de la salle des fêtes assurent une source de revenu à la commune.

La Lande Chasles fait aussi partie de l'agglomération Saumur Val de Loire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, il ne reste plus que trois entreprises agricoles sur la commune de La Lande Chasles :

- Mr Cantin qui a dû diversifier son exploitation vers l'élevage de canards et divers travaux forestiers.
- La Chèvrerie Ory

C'est vers les années 1960 que Mr Ory Robert achète la propriété de la « Picotière » qui comptait une dizaine d'hectares et quelques dépendances. Aussi, il décide de se lancer dans la polyculture et principalement dans le maïs et le tabac. Mais les temps évoluent et c'est ainsi que l'exploitation se tourne au début des années 1970 vers



l'élevage de chèvres et la fabrication de fromages. En 1994, Mr Ory, à la retraite, passe le flambeau à ses deux fils qui continueront a maintenir le fait de pouvoir venir sur place acheter les produits. C'est ainsi que l'on associe souvent la commune de La Lande Chasles à la Chèvrerie.

- Christophe Berson et Christine Roussiasse qui prennent en charge une unité de gavage de canards.

Autre entreprise présente, "Le serpent à lunettes", boutique de jouets sur internet, gérée à La Lande-Chasles!



Vététistes, randonneurs équestres et pédestres trouvent toujours à La Lande Chasles des circuits adaptés et agréables.

Un circuit balisé de 9 kms est disponible aux randonneurs à pied, aux vététistes et aux cavaliers. Départ et arrivée à l'aire de pique-nique. Une boucle équestre au départ et à l'arrivée de La Lande-Chasles est inaugurée le 12 juin 2022. Cartes et informations sur le site internet communal

Des jeux ont été inaugurés en juin 2018 sur l'aire de pique-nique dont une partie via un financement participatif sur internet.

+ de 300 plantes sauvages ont été identifiées, puis répertoriées sur le site internet communal par un couple d'ingénieurs agronomes de La Lande-Chasles, Martine Coulon et Gilles Poirier. Ce travail a permis à la commune de La Lande-Chasles d'être nominée à la 30e édition des trophées ECO ACTIONS (2021)

Le climat, l'environnement et le paysage font qu'il fait bon vivre à La Lande Chasles.



#### **Ecole et Mairie**

Avant la révolution de 1789 la plupart des actes de l'état civil mentionnent que les personnes «ont dit ne savoir signer». Il n'y avait probablement pas d'école à la Lande Chasles.

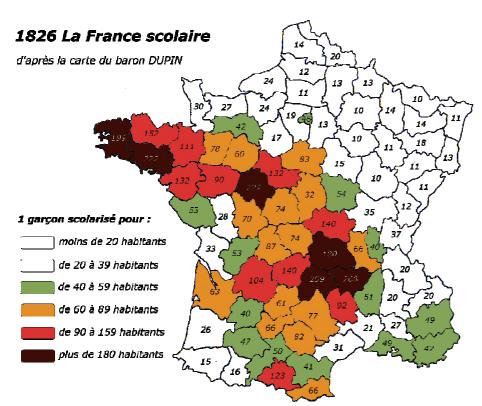
Pourtant une ordonnance de Louis XIV, en 1768 disait: « Nous voulons qu'il soit établi des maîtres et des maîtresses d'école dans toutes les paroisses pour instruire les enfants de l'un et l'autre sexe des mystères de la Religion, les conduire à la messe, comme aussi pour apprendre à lire et à écrire ». Il est vrai que l'état monarchique ne participe pas de ses deniers à l'enseignement du peuple.

La Constituante n'a pas le temps de faire autre chose que de poser, par la voix de Talleyrand, le principe d'une instruction publique commune à tous les citoyens, gratuite à l'égard des parties d'enseignement indispensable à tous les hommes et destinée à faire «en les préservant de l'ignorance, des hommes plus heureux et des citoyens plus utiles».

Un décret de 1791 ayant astreint professeurs et instituteurs au serment civique et un autre décret (18 août 1792) ayant supprimé toutes les corporations et toutes congrégations séculières, même celles vouées à l'enseignement, le nombre des maîtres diminue.

La Convention avait pensé rétablir l'enseignement élémentaire gratuit et obligatoire (projet d'éducation nationale, présenté par Daunou, voté le 25 octobre 1795). Pratiquement, à la Lande Chasles, comme dans tout

le reste de la France, rien ne fut fait.



La Loi Guizot (1833) oblige toute commune à entretenir une école et tout département une école normale d'instituteurs.

Il faudra attendre 1862 pour que la Lande Chasles ait son école, ainsi qu'en témoigne la délibération du Conseil Municipal, régulièrement assemblé sous la présidence de l'adjoint en vertu de la lettre de M. le Sous Préfet en date de mars dernier, relative à l'établissement d'une école communale émet à l'unanimité l'avis qu'une école soit fondée au village de l'Aireau, qui contient, une vingtaine de maisons, principale agglomération d'habitants et dont la situation salubre, à peu près centrale, d'un accès facile, offre à la population des avantages évidents. Il autorise

le maire à louer une maison au dit village, appartenant au sieur Legros (M. Royer Robert propriétaire de cette maison en 1970) renfermant 2 pièces de 30m2 de superficie chacune, laquelle a été trouvée convenable après appropriation par M. L'Inspecteur de l'Instruction Primaire. Les travaux d'appropriation seront détaillés dans le bail à passer avec le propriétaire. Il émet le vœu qu'une institutrice laïque, pouvant diriger des enfants des deux sexes, soit mise à la disposition de la commune le 1er novembre 1862. Enfin, le Conseil, en présence de l'insuffisance des revenus de la commune, prie M. le Préfet de lui obtenir le prix entier de la location. La délibération est approuvée le 3 juin par la préfecture.

En louant une maison pour l'établissement de la première école communale, la commune suivait les conseils donnés par le préfet dans sa circulaire du 29 juillet 1833 relative à l'exécution de la loi Guizot.

A cette époque, l'instruction primaire élémentaire comprend nécessairement l'instruction morale et religieuse, la lecture, l'écriture, les éléments de la langue française, et du calcul, le système légal des poids et mesures (loi Guizot de 1833 titre premier, article 1). L'école n'est pas laïque mais le vœu de pères de famille sera toujours consulté et suivi en ce qui concerne la participation de leurs enfants à l'instruction religieuse (Loi Guizot titre 1er article 2). L'instruction primaire est publique ou privée (id art 3). Il sera fourni à tout instituteur communal: 1°un local convenablement disposé, pour lui servir d'habitation et pour recevoir ses élèves, 2° un traitement fixe qui ne pourra pas être moins de 200 fr. pour une école primaire» (id art 12).

L'école n'est pas gratuite. Chaque élève doit payer une rétribution scolaire. La circulaire du préfet (20 juillet 1833) prévoyait que l'instituteur « demeure toujours libre de faire avec les parents des élèves, quand au paiement en denrées de cette rétribution, les conventions que d'un commun accord ils croiront devoir adopter ». Cette circulaire dit aussi que « les conseils municipaux auront à dresser l'état des élèves qui devront être reçus gratuitement à l'école primaire ». Une autre circulaire (30 septembre 1867) invitait le maire à se «concerter sans retard avec M. le Curé ou desservant pour la désignation des enfants auxquels l'instruction primaire doit être donnée gratuitement».

Cette liste qui devait être soumise à l'approbation du Conseil Municipal, ne devait «comprendre que les enfants dont les parents sont réellement dans l'impossibilité d'acquitter la rétribution scolaire».

Ainsi, dès 1862 était établie une liste de 15 enfants des hospices et de 9 enfants de la Lande Chasles admis gratuitement à l'école. Cette liste porte les signatures de M. Roussiasse, maire et M. Vallet, curé. Elle est en outre contresignée par le secrétaire général de la préfecture.

L'école n'est pas obligatoire.

La Loi Guizot prévoyait un contrôle de l'école « Il y aura, près de chaque école communale un comité local de surveillance composé du maire ou adjoint, président, du curé ou du pasteur et d'un ou plusieurs habitants notables désignés par le comité d'arrondissement » (titre 4, art. 17). « Il veille à la salubrité des écoles et au maintien de la discipline. Il s'assure qu'il a été pourvu à l'enseignement gratuit des enfants pauvres». (titre 4, art. 17).

Un cour d'adultes existait le soir ainsi qu'en témoigne la délibération du Conseil Municipal du 6 novembre 1869 qui demande que cette classe du soir soit « gratis et reconnue d'utilité publique avec le titre d'école communale ».

Malgré cela il y a encore beaucoup d'illettrés .Ainsi le 13 mars 1887, le conseil municipal constate « que la veuve Simon, ne sachant ni lire ni écrire, est incapable de continuer son commerce sans l'aide de son fils Jean Baptiste et demande que celui-ci soit exempté de service militaire ». En 1905, trois conseillers municipaux ne savent pas signer et l'une des signatures est celle d'un débutant. Jusqu'en 1919, on trouve des conseillers municipaux ne sachant pas signer.

En 1873 la commune décide la construction d'une mairie école.

Le 28 février 1873 le conseil municipal décide que « le conseil général doit être mis en demeure de statuer sur la rétrocession indispensable à la commune de la Lande Chasles d'une parcelle de terrain (Pâtis des 4 vents n° 105 S.B. détachée par la route n° 12 de l'ancienne lande du moulin, cadastrée sur la commune de Cuon, considérant que le seul endroit où il puisse être construit une marie école) dépendant anormalement de la commune de Cuon » dont il prie le conseil municipal « à bien vouloir condescendre à sa demande ». Cette nouvelle demande étant restée sans effet, le Conte Louis Raymond de l'Estoile (maire) essaie d'obtenir une rectification des limites de la commune.

Les démarches entreprises pour obtenir une rectification des limites de la commune n'ont pas abouti. (on n'en trouve aucune trace sur le registre des délibérations de la commue de Cuon).

Le 14 février 1875, le conseil municipal considérant que le maire offre gratuitement un terrain avec la condition formelle de servir uniquement à la construction d'une mairie maison d'école, sans aucune compensation en argent ou en nature, mais avec la seule réserve du droit de rachat au prix fixé par expert et qui ne saurait dépasser sous aucun prétexte la somme dépensée et soldée à l'entrepreneur dans le cas où l'immeuble serait distrait de sa destination et mis en vente, considérant l'arrêté de M. le Préfet en date du 4 décembre 1874 qui charge le maire de toutes les mesures exécutoires est d'avis de solliciter l'autorisation pour le maire naturellement empêché, de faire accepter et contresigner la donation par l'adjoint M. Michon Frédéric. L'acte de donation entre vifs établi par Me Goupil, notaire à Baugé est signé le 5 mars 1875. Le 4 avril, le conseil municipal accepte définitivement la donation.

En 1876, le conseil municipal sollicite du département un crédit en raison de l'état financier de la commune.

Le procès verbal de réception définitif est dressé par l'architecte le 2 novembre 1876, approuvé par l'entrepreneur le 5 décembre, visé par la sous préfecture le 15 décembre et par la préfecture le 20 janvier 1877.

L'architecte, Mr Bibard, a réalisé une belle construction symétrique combinant le tuffeau et la brique. Les murs de fondation sont en grès. La jolie toiture, un peu compliquée, est conçue pour que l'eau qui s'égoutte du toit ne tombe pas devant la porte, ni devant les fenêtres de la façade. Au rez de chaussée, de part et d'autre du couloir central, deux pièces communiquent avec l'extérieur, au Sud, par deux portes. La cuisine est dotée d'un fourneau potager. Au premier étage, deux chambres sont mansardées. Celle de l'Ouest servait de salle de mairie.

Après la construction du nouveau logement et de la 2è classe, la mairie a été transférée dans la salle Est du rez de chaussée. La porte au Sud, a été transformée en fenêtre tandis qu'une porte était percée à la place de la

fenêtre du Nord.



A la salle de classe, un peu trop petite, bien exposée au sud, il ne manquait guère qu'une cheminée. Le tuyau de poêle passait dans un trou percé au-dessus de la porte Est. Plus tard on lui fera traverser la fenêtre Sud (côté Ouest) jusqu'à ce qu'on construise en 1963 une cheminée extérieure en buses de ciment. Au Sud étaient disposés symétriquement les cabinets d'aisances, précieux et débarras. Entre la classe et débarras, le minuscule jardinet séparait la cour des

garçons, à l'Est, de celle des filles à l'Ouest.

L'école sera pour la municipalité une nouvelle source de soucis, démarches et dépenses. Il y a eu dépassement des dépenses par suite de la nature du sol et de sa déclivité (terrassements et fondations plus importants que prévu) et de divers oublis de l'architecte.

La commune ayant épuisé ses ressources par la construction de l'école, ne peut assurer la gratuité absolue de l'instruction primaire. Elle sollicite une subvention pour compléter le traitement de son institutrice (2 février 1878). Elle demandera encore humblement à la bienveillante administration de l'aider pour les réparations et l'entretien de l'école : enduit blanc, tuyaux de poêle, marches manquantes (15 février 1880) clôture (8 août). La bienveillante administration qui semble un peu réticente est encore sollicitée pour la fondation et l'entretien de la caisse des écoles (14 mai 1882) à l'époque où la loi Jules Ferry rend l'école gratuite, laïque et obligatoire.

En 1893 le conseil municipal obtient une subvention pour achat d'un poêle. En février 1897 le conseil municipal demande une aide financière pour repiquer les murs de la classe, réparer le carrelage de la classe et réparer la palissade devant la mairie école. Cette délibération est approuvée. La classe est restaurée en 1898

En 1899, réparations des toitures de l'église et de la mairie école. En février 1899, le conseil municipal a décidé la construction d'un panneau destiné au placard des affiches afin d'éviter la détérioration des murs de la mairie et le l'école communale

En juillet 1900, on demande une subvention pour réparer le toit de la mairie école endommagé par le cyclone de février



Photo classe 1927

Le 3 novembre 1929, le conseil municipal autorise Mlle Deschamps, institutrice, à faire construire un hangar (pour son auto).

Le 30 mai 1943, le maire soumet au conseil municipal un avis de Mr l'Inspecteur d'Académie et du Préfet demandant de rendre la classe plus claire en remplaçant les portes pleines par des portes fenêtres.

Le 26 octobre 1946, le maire soumet au conseil municipal le projet de creuser un puit à l'école, qui se trouve dépourvue d'eau potable.

En 1950 une pompe à chapelet est fournie et installée par M. Paillard de La Lande Chasles. Il faudra encore faire recreuser le puit en 1957.

Le 14 mai 1950, après examen de devis, le conseil municipal donne un avis favorable à l'électrification des bâtiments communaux.

Quelques faits sont significatifs des difficultés financières de la commune.

En novembre 1945 le maire propose d'abattre un sapin situé sur le chemin des Planches aux Rebellières pour le chauffage des classes.

## Construction d'une nouvelle école et logement pour instituteurs.

Le 27 novembre 1954, le Maire expose au conseil municipal qu'il y a lieu d'entreprendre d'urgence des travaux d'agrandissement de l'école publique de la commune en raison de l'affluence des enfants arrivant à l'âge scolaire.

En effet la salle de classe est surchargée et il sera impossible de faire face aux rentrées de Pâques et de septembre 1955. Il propose au conseil municipal de faire une demande d'inscription aux grands travaux, Il y a 34 enfants d'âge scolaire en 1954. On prévoit 43 élèves à la rentrée de 1955, 45 à celle de 1956, 46 à celle de 1957 et 1958.

Dès le 29 novembre 1954, le Maire, écrit à l'inspecteur départemental de l'enseignement primaire, qui dans une lettre du 26 février 1955 conseille de prendre une décision rapide et de désigner un architecte.

Le 3 mars 1955, le maire soumet au conseil municipal la nécessité de la construction d'une classe et d'un logement pour les maîtres pour assurer dès la rentrée d'octobre prochain des locaux suffisants pour les enfants d'âge scolaire. Il demande au conseil municipal d'approuver le projet dans son ensemble. Le conseil municipal adopte à l'unanimité les propositions présentées par le maire. Le 17 septembre 1955, le conseil municipal accepte le devis.

Le projet de construction est daté du 28 septembre 1955. La demande de permis de construire (du 4 octobre) est visée le 6 octobre par le service départemental de l'urbanisme et de la reconstruction. L'avis favorable est donné le 20 janvier 1956.

Le marché de gré à gré est signé le 3 avril 1956 avec la maison Bellati et fils de Saumur pour la maçonnerie, le béton armé, le carrelage et le dalami (revêtement de sol ).

Le 6 décembre 1956 le gros oeuvre est exécuté, ravalement extérieur, plâtrerie, plomberie et électricité sont en cours. Le 5 novembre 1957 a lieu la réception provisoire. La réception définitive est prononcée le 21 mai 1959.

Tout cela ne donne qu'une faible idée de la quantité des démarches nécessitées par cette construction.

Par la suite il a fallu meubler la classe neuve, remplacer le bureau du maître, dans la classe ancienne (1961) y ajouter une armoire bibliothèque(1961), compléter le matériel (projection fixe, baromètre, thermomètre, matériel scientifique, cartes documents photographiques, électrophone, etc...).



Il a été nécessaire de construire un garage (1961), de cimenter la base des murs et le sol de la vieille classe dont le carrelage était en mauvais état malgré le remplacement en 1945 de 50 carreaux (1962), de faire des cheminées aux deux classes (1963), de mettre de la laine de verre au-dessus de la classe neuve ou par les grands froids, l'encre n'était pas dégelée dans les encriers à 10 heures (1965) d'installer des poêles à mazout dans la classe neuve (1963) puis dans la vieille classe et la mairie (1969) en remplacement des poêles insuffisants et usés. En 1968 on a refait complètement la toiture et les cheminées des vieux bâtiments. La plupart de ces dépenses ont été en partie ou en totalité subventionnées

Hier et aujourd'hui ... 1898 ... 2014! Mixage de photos





Un mat de pavillon du TC Orage (1967-2007) a été offert par l'amicale des anciens marins Et inauguré le 1<sup>er</sup> avril 2018, en présence de personnalités civiles et militaires, et des habitants.

La cour a été rénovée suite à l'ajout d'un écureuil en bois, réalisé dans deux troncs d'un chêne de La Lande-Chasles, à la tronçonneuse, le 5-6 octobre 2019, en public, par Cédric Guillermo venu du Morbihan.



Un distributeur de pain, acheté par la municipalité permets aux habitants de pouvoir bénéficier de ce service six jours sur sept, alimenté par la boulangerie "Le fournil d'Angélique" de Baugé en Anjou.

En septembre 2020, le blason communal, plus beau blason de France sur Twitter en mai 2020, fut réalisé en mosaïque par Christine Touhari, artiste de Saumur, puis apposé en façade de mairie pour inauguration lors des journées du patrimoine.

La dépendance de la mairie a vu son toit rénové en janvier 2022, ainsi que son système d'ouverture.

Enfin, différents labels sont accrochés au grillage d'enceinte, permettant d'être vus par tous ceux de passage devant la mairie de La Lande-Chasles.

## L'église St Jean



La Lande Chasles possède une église romane du XIIè siècle.

Comme toutes les vieilles églises, son abside est à l'Est et son portail à l'Ouest. Elle semble avoir été construite en deux fois. Le chœur mesure intérieurement 7 m et la nef 11,50 m. La largeur intérieure est de 5,50 m. Le chœur et la nef sont séparés par un mur épais d'un mètre percé d'une arche en arc brisé de 2,20 m de large.

Ce mur prolongé au-dessus du toit forme un clocher en double bretèche percé de deux ouvertures en plein cintre (celle du Sud porte la cloche) et orné d'une sculpture représentant un homme aux bras grêles chevauchant une sorte de monstre. Une croix de fer forgé surmonte le clocher.

La nef devait avoir une voûte en berceau qui a dû s'effondrer. Les murs épais d'un mètre n'étaient renforcés à l'origine que de petits contreforts de 22 cm. Ils ne sont plus verticaux mais nettement écartés vers l'extérieur. Il reste une amorce de voûte au-dessus d'une corniche. Le mur qui sépare la nef du chœur et le mur de la façade Ouest semblent indiquer encore le dessin de la voûte. On a rajouté à l'extérieur de gros contreforts (1,80 m). Actuellement, 4 fermes en bois travaillé supportent une très vieille voûte en bois et une toiture d'ardoises.

La nef est éclairée par 4 fenêtres romanes de 0,45 m de large et 1,22 m de haut placées sur les 2 côtés et une plus grande (2,78 x 0,62 à l'origine réduite à 2,35 m x 0,62 m) ouverte dans la façade Ouest, au-dessus de la tribune. La porte romane latérale Nord (0,80 x 0,20 m) a été murée.

Le chœur possède une voûte appareillée en berceau qui s'appuie sur la voûte appareillée en cul de four de l'abside. Il semble que ces voûtes ont été restaurées en 1714 (date qui figure sur la voûte). Ce chœur était primitivement éclairé par 5 fenêtres romanes (1,65 x 0,50 m). Deux ont été bouchées : une au Nord qui donnait sur la sacristie et une, au fond de l'abside, qui est masquée par le retable de l'autel.

L'ensemble serait assez austère s'il n'était rehaussé par un beau retable de style XVIIIè siècle, en calcaire blanc avec colonnes et pilastres à chapiteaux corinthiens, fronton en arc de cercle, rinceaux et fleurons. Au centre, un bas relief d'une belle facture classique représente St Jean Baptiste baptisant le Christ. De chaque côté, des niches abritent des statues modernes (Sacré Cœur et Notre Dame de Lourdes). Primitivement, elles devaient être occupées par un St Jean l'évangéliste (reconnaissable à son calice, son livre et son aigle) et une belle vierge à l'enfant qui sont maintenant dans deux niches encadrant l'arche qui fait communiquer le chœur et la nef.

Une statue de St Jean a été offerte et bénie en juin 2018 devant une assistance nombreuse.

Quelques autres statues, modernes, décorent la nef (Ste Thérèse de l'enfant Jésus, Ste Anne).

Les deux fenêtres situées de chaque côté de l'autel ont des vitraux portant les armoiries des donateurs. L'un représente St Hippolyte (évêque d'Hostie au IIIè siècle, martyr). Il a été offert par M. Hippolyte Closel de Montals, évêque de Chartres, ancien aumônier de la Duchesse d'Angoulême, ami de la famille de l'Estoile chez qui il venait en vacances. L'autre vitrail (St Louis, roi de France) a été offert par le Cardinal Louis Pie, évêque de Poitiers, ancien vicaire général de Chartres. C'était un grand orateur qui soutint le pape au concile de Vatican I (1870) et qui prononça à Orléans un des meilleurs panégyriques de Jeanne d'Arc. C'était aussi un ami de la famille de l'Estoile chez qui il venait aussi en vacances. Dans le recueil de ses œuvres, on trouve 3 sermons prononcés à la Lande Chasles.

Le portail roman est protégé par un narthex de construction récente.

On voit sur les contreforts rajoutés les restes d'un bénitier extérieur, ce qui semble indiquer que cette église fut un ancien pèlerinage (sur la route du pèlerinage d'Angers à St Martin de Tours).

On peut remarquer la proximité de sources, peut être d'anciennes sources sacrées.



L'église est dédiée à St Jean l'évangéliste dont la fête (27 décembre) correspond à peu près au solstice d'hiver. Il semble qu'on y ait aussi honoré St Jean Baptiste dont la fête (24 juin) correspond au solstice d'été. Il est possible que les fêtes païennes du culte solaire aient été tout simplement christianisées.

Peut être le pays a-t-il été évangélisé par St Martin, évêque de Tours (mort entre 396 et 400). La voie romaine Tours /Angers passait par la Lande Chasles. Une ferme et une butte portent le nom de Tertre Martin. Il se peut aussi que ces terres et cette paroisse aient dépendu de St Martin de Tours ou St Martin d'Angers.

Nul document ne parle de la fondation de la paroisse.

On sait seulement qu'elle constituait un prieuré dépendant de l'abbaye Toussaint d'Angers depuis l'épiscopat de l'évêque Ulger (1125-1148) le bâtisseur des murs de la cathédrale d'Angers (la voûte est due à Normand de Doué, son successeur).

## Les cloches de l'église

Une nouvelle cloche a été baptisée et mise en place en 2013, avec Christine Roussiasse et Bernard Jousset comme parrains.



Une minuterie automatique permet de faire sonner cette cloche chaque heure de 7h à 20h. L'autre cloche reste en mode manuel



## Le Château

Propriété privée, toute visite ou photographie est interdite

### Le monument aux morts

Dans le cadre des cérémonies du centenaire, le monument aux morts de la commune a été nettoyé et une nouvelle plaque apposée réunissant les morts pour la France des deux conflits mondiaux de 14-18 et 39-45





Etat précédent

Inauguration du 11 novembre 2014 puis ajout d'un QR code en 2020





Sur le site internet de la commune, une rubrique est dédiée aux morts pour la France et à leurs biographies, accessible via ce QR code.

Un mat avec le Drapeau français a été mis en place derrière le monument aux morts, en avril 2018.

## Géographie

La commune de La Lande Chasles est un vallon boisé, bordé à l'Est et à l'Ouest de deux hauts coteaux, entre Cuon (2 kms.1/2) et le Guédéniau (3 kms.) au Nord, Jumelles (6 kms.) au Sud et Brion (8 kms.) à l'Est.

La Lande Chasles est une petite commune rurale du Baugeois, située dans le Nord - Est du Maine-et-Loire.

Elle fait partie du canton de Longué-jumelles.

Le milieu naturel est composé essentiellement de champs et de bois (le Baugeois est le «pays» le plus boisé du département).

A ce jour sa superficie est de 508 hectares dont 260 hectares boisés, ce qui est conséquent pour un village aussi peu peuplé.

La Lande Chasles compte au 1<sup>er</sup> janvier 2014, 5 796 mètres linéaires de voirie communale

## Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, la commune compte officiellement 123 habitants (Insee)



Vous trouverez de nombreux compléments à cette rubrique sur le site internet de la commune, en rubrique « Découvrir l'histoire de la commune » <a href="http://lalandechasles.free.fr">http://lalandechasles.free.fr</a> et pouvez suivre l'actualité au jour le jour sur la page Facebook <a href="https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles">https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles</a> (accès public sans inscription à ce réseau social) ainsi que sur Twitter <a href="https://twitter.com/lalandechasles">https://twitter.com/lalandechasles</a>

Un grand merci à Jean Jacques Hée, habitant de la commune, ancien conseiller municipal, pour l'ensemble de son travail de recherche et de rédaction sur l'histoire de la commune de La Lande Chasles.

## A votre écoute,



Maire, Jean-Christophe Rouxel, conducteur de car, webmestre et officier de marine réserviste En Mairie, le mercredi entre 9h et 11h15 et jeudi matin de 9h et 12h



1<sup>er</sup> adjoint, délégué communautaire, Jeannick Cantin, agriculteur



2<sup>e</sup> adjoint, Christophe Berson, agriculteur

## Conseillers municipaux par ordre alphabétiques

Jean-Luc Deschamps

Angélique Jacquin (Poirrier)

Sylvain Leclerc

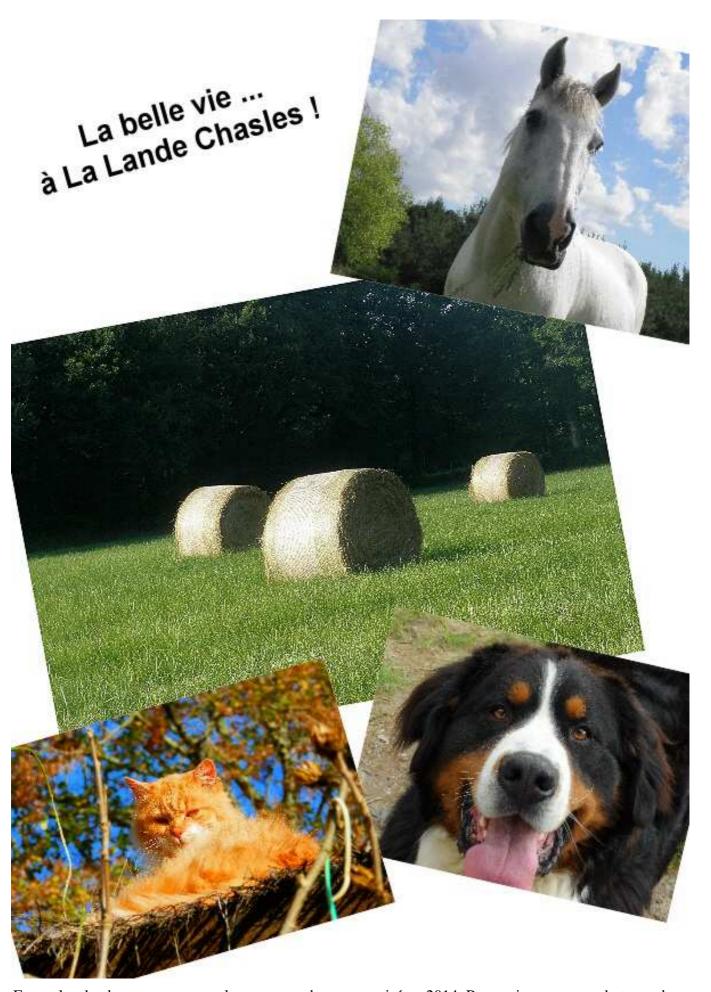
Raymond Mignot

Morgane Perrochon

Léa Porcheron

Joël Roussiasse

**Thierry Samson** 



Exemples de photos reçues pour le concours photos organisé en 2014. Remerciements aux photographes.

#### VIE PRATIQUE

#### Administration

Mairie Le bourg Tel 02.41.82.74.01

49150 La Lande Chasles

**Urgences** 

Pompiers Tel 18 Centre hospitalier Tel 02 41 53 63 63

Gendarmerie Longué Jumelles Tel 02 41 52 10 31 Centre Anti-Poison Tel 02 41 48 21 21

Défibrillateur / En façade de la Mairie Pharmacie de garde Tel 3237

#### **LOCATION SALLE DES FETES**

La salle des fêtes est disponible en location. Nous vous invitons à télécharger la convention de location sur le site internet de la commune ou prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

## TARIFS au 1<sup>er</sup> janvier 2022

Cautions : 200 euros - En cas de détérioration d'un montant supérieur, la différence, sur présentation facture, sera demandée / Retenue en cas de bruits excessifs, nuit et jour et pouvant donner lieu à amende en complément / Ménage : 100 euros (si salle mal nettoyée à la remise des clés)

Habitant commune Journée : 100 euros 2 journées : 150 euros Gratuité pour utilisation après sépulture

Habitant hors commune Journée : 200 euros 2 journées : 300 euros

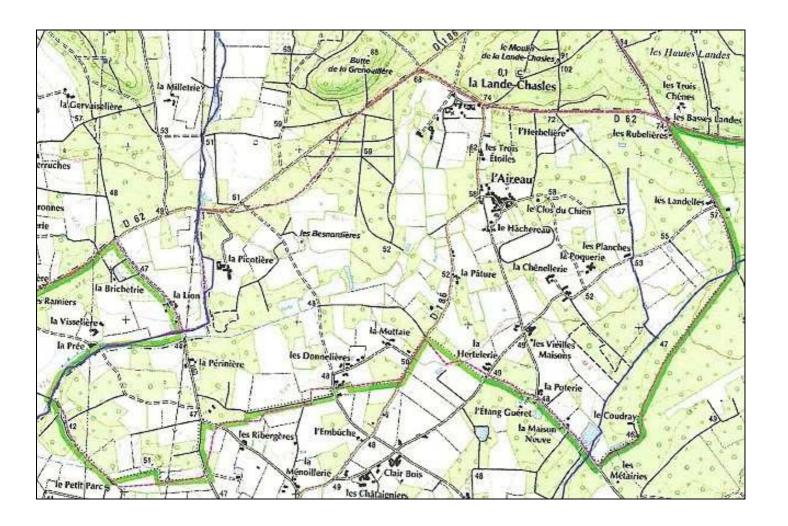
Autres besoins Groupe scolaire (Salle + terrain) ou Pique-nique : 50 euros la journée

Tarif de la salle pour des associations Du Lundi au jeudi hors jours de fêtes, par jour d'utilisation

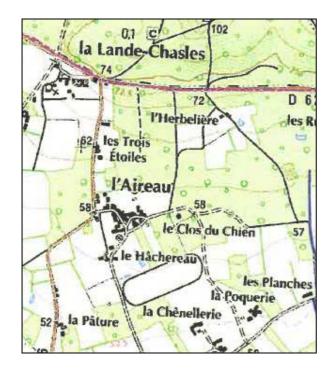
Du 1er avril au 30 septembre : 30 euros / Du 1er Octobre au 31 mars : 50 euros







Détails





### VIE ECONOMIQUE

## **Entreprises agricoles**

Chèvrerie Ory Tel 02.41.82.76.05

**SCEA Cantin Dupuis** 

EARL Berson Roussiasse, gavage de canards

#### **Artisan**

Sylvain Leclerc, "La plaque carolandaise", isolation et cloisons sèches Tel 06.07.53.63.61

#### **Autres**

Entreprise "Le serpent à lunettes" Site internet : <a href="https://www.serpent-a-lunettes.com">https://www.serpent-a-lunettes.com</a>

## AIRE DE PIQUE NIQUE

Une aire de pique nique aménagée est à votre disposition sur la commune de La Lande Chasles. Tables et bancs permettent d'y passer un moment agréable. Véhicules et vans ainsi que vélos peuvent stationner sur le parking. Des anneaux d'attaches sont fixés sur le mur du cimetière pour les chevaux à l'étape. De l'eau au cimetière est également disponible pour les abreuver. Merci aux randonneurs équestres d'enlever le crottin au moment du départ.

Des jeux sont à la disposition des enfants, sous la responsabilité de leurs parents ou adultes présents.



Photo de 2014 / Arbres fruitiers plantés en 2020

### Extrait Journal officiel du 24 décembre 1908

17 décembre 1908. Société d'agrément « L'Union ». Cae de la Lande-Chasles (Maine-et-Loire).





### L'amicale des anciens marins du TCD ORAGE

Créée le 29 juin 2017 par Jean-Christophe Rouxel, ancien marin, 10 ans jour pour jour après le désarmement du TCD Orage, sa 1<sup>ère</sup> assemblée générale eut lieu le 1<sup>er</sup> avril 2018. Elle comptait au 31 décembre 2021, 154 membres de toute la France et d'Outremer.







## Comité des fêtes

Plusieurs animations mise en place pendant l'année

- Vide grenier en mai et 1<sup>er</sup> dimanche d'août
  Fête nationale le samedi suivant le 14 juillet (Jeux, restauration, bal et feu d'artifices)

Et bien d'autres occasions de rencontre entre les habitants.











La commune met à la disposition des internautes un site internet à l'adresse suivante :

## http://lalandechasles.free.fr

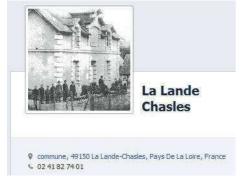




4ème plus petite commune du Maine et Loire (Insee 2012) - 103 habitants (derrière Chartrené / 55 hab, Linières Bouton / 92 hab et Chavaignes / 99 hab



De nombreuses rubriques permettent à tous de découvrir la commune, son histoire et son actualité.



Une page Facebook, en libre accès et sans inscription, permet de suivre en direct l'actualité de la commune et des communes avoisinantes, tant au niveau culturel qu'au niveau des travaux ou des communiqués diffusés.

Si vous souhaitez ajouter un commentaire, vous devez être inscrit sur ce réseau social. L'ensemble des commentaires est modéré afin de retirer tous messages qui seraient hors sujet.

https://www.facebook.com/La.Lande.Chasles

Un compte Twitter est également disponible : <a href="https://twitter.com/lalandechasles">https://twitter.com/lalandechasles</a>

Un compte Tik-Tok: https://www.tiktok.com/@lalandechasles

Le compte-rendu des conseils municipaux est en téléchargement sur le site internet de la commune



Ouverture de la Mairie

Ouverte au public le mercredi et Jeudi, de 8h à 12h, de septembre à juin

Horaires aménagés durant les mois de juillet et août

Accueil / Sylvaine Aubergeon



Permanence du Maire à certains horaires de secrétariat et sur RDV suivant disponibilité

Tel: 02 41 82 74 01

 $Courriel: \underline{lalandechasles@free.fr}$ 

## Quelques souvenirs de "buzz" de La Lande-Chasles depuis 2014

Retrouvez tous les articles de presse sur la commune de La Lande-Chasles http://lalandechasles.free.fr/presse.htm

Buzz suite détournement affiche avec autorisation en janvier 2017 / JT FR3 national en février!



Mai 2017 / Buzz au 2e tour des présidentielles ... repris par toutes les rédactions nationales !



#### SUIVEZ L'ACTU EN DIRECT

Retourner a



#PRESIDENTIELLE Trop mignon : dans la petite commune de La Lande-Chasles (Maine-et-Loire), la municipalité a déplacé l'accès au bureau de vote situé dans la mairie pour ne pas déranger des mésanges qui se sont installées dans une ancienne boîte aux lettres, rapporte Le Courrier de l'Ouest.

## JT de 12/13 du vendredi 17 mai 2019



Trophée du plus beau blason de France sur Twitter en mai 2020





L'animateur Cauet sur NRJ avec une habitante de La Lande-Chasles!



https://www.youtube.com/watch?v=EZ05FyUt8Bc





loire-atlantique maine-et-loire mayenne sarthe vendée

## à la une



(1) il y a 5h

## Insolite : la Patrouille de France au-dessus d'une petite commune d'Anjou avant son passage au carrousel de Saumur

Les avions de la Patrouille de France ont fait un détour remarqué au-dessus de La Lande-Chasles, la commune la moins peuplée du Maine-et-Loire avant leur prestation à Saumur.



# - **COMMUNE 2.0** -









Service-Public.fr
Le site officiel de l'administration française

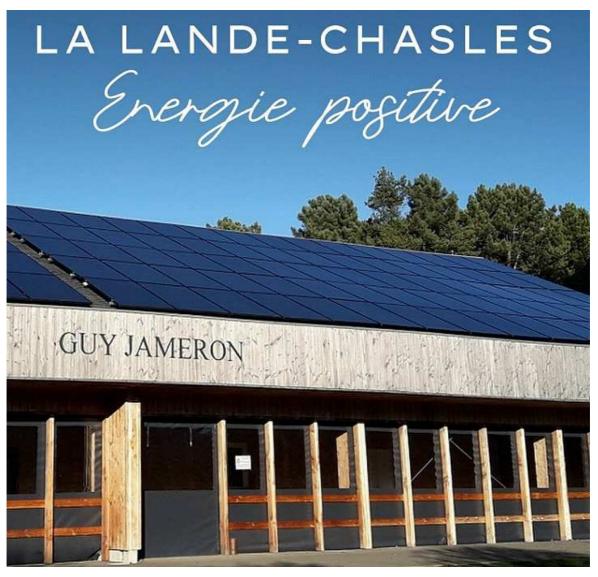


Liberté Égalité Fraternité









17 février 2022 / 1ère commune de la région Pays de Loire à énergie positive sur ses bâtiments publics et éclairage public



Commune de La Lande Chasles – 1er mars 2022